

NOUS CONTACTER

AXA Wealth Europe

1, Place de l'Etoile
L-1479 Luxembourg

✉ lifinity@axa.lu



Votre intermédiaire

NAULEAU LOIC

29 RUE AMIRAL COURBET
21000 DIJON

☎ 0380542001

✉ agencea2p.loic.nauleau@axa.fr

CAROLINE PARENT ET ASSOCIES
REPRESENTEE PAR CAROLINE PARENT
10 B RUE DES NAIGEONS
21200 BEAUNE
FRANCE

N° ORIAS: 07006791

VOS RÉFÉRENCES

Votre numéro de contrat

1104131

Votre numéro de client

337746

Vos Conditions Particulières

vendredi 11 juillet 2025

Lifinity Europe Capi (FR) contrat numéro 1104131

Madame,

Nous avons le plaisir de vous confirmer la prise d'effet de votre contrat Lifinity Europe Capi (FR) au 10/07/2025 pour une durée de 10 ans. Vous trouverez ci-dessous le détail de votre contrat.

Les acteurs de votre contrat

Souscripteur

Dénomination sociale :	Société CAROLINE PARENT ET ASSOCIES
Forme juridique :	Société par Actions Simplifiée
Numéro R.C.S. :	492 856 595
Siège social :	10 B RUE DES NAIGEONS 21200 BEAUNE, FRANCE

Votre versement initial et son allocation nette de frais

Montants en EUR	
Versement initial	
	500.000,00
Frais d'entrée	
	0,00
Montant investi	
	500.000,00



Fonds externes

Détail supports fonds externes	Code ISIN	Répartition en %
AXA IM Euro Liquidity SRI C pf	FR0000978371	100,00%
TOTAL		100 %

Structure des frais de votre contrat

Frais sur versements	Versement initial :	0,00%
Frais annuels de gestion, par support	Supports en Unités de Compte :	
	Fonds externes :	0,65%
	- AXA IM Euro Liquidity*	0,00%
	Fonds internes collectifs :	0,65%
	Fonds internes dédiés :	0,95%
	Fonds d'assurance spécialisés :	0,95%
Frais sur réorientation d'épargne	La première réorientation effectuée chaque année civile est gratuite; au-delà les frais par réorientation d'épargne seront de :	
	avec un minimum de 100€ et un maximum de 300€	0,50%

Informations pour les personnes morales

Conditions spéciales de souscription

Le versement de la prime initiale, les versements complémentaires et les réorientations d'épargne en entrée ne peuvent être investis que sur des supports en Unités de Compte (fonds externe, fonds interne dédié, fonds interne collectif et fonds d'assurance spécialisé).

Réorientation de l'épargne

Par dérogation aux dispositions de l'article 8.2 de la Proposition d'assurance [1/2] valant Note d'Information, le souscripteur peut demander une réorientation de son épargne entre les différents supports proposés dès la prise d'effet du contrat et à condition que l'assureur ait reçu les conditions particulières signées par le souscripteur.

Renonciation

La renonciation à ce contrat n'est pas possible pour le souscripteur personne morale.

Déclarations et signature

Les présentes Conditions Particulières ont été établies d'après les renseignements communiqués dans la Proposition d'assurance remplie et signée par le souscripteur.

Le souscripteur confirme l'exactitude des Conditions Particulières.

Le souscripteur déclare avoir pris connaissance de tous les documents constituant le contrat d'assurance 1104131, à savoir :

- la Proposition d'assurance [1/2] valant Note d'Information dont la référence est 'Lifinity Europe Capi (FR) – Proposition d'assurance – Lifinity Europe Capi (FR) 03.2023',
- la Proposition d'assurance [2/2] bulletin de souscription et les documents y afférents,
- les Conditions Particulières,
- les Mandats :
 - mandat spécifique relatif à la transmission d'informations au prélèvement et au paiement des taxes et impôts,
 - mandat de transmission d'informations.

Le souscripteur certifie que les déclarations et les données qui précèdent sont sincères, véritables et complètes, même si elles ne sont pas écrites de sa main. Il prend acte que toute omission ou inexactitude intentionnelle entraîne la nullité du contrat constitué par la Proposition d'assurance et les Conditions Particulières et ce, au seul profit de l'assureur. Conformément aux obligations légales et réglementaires telles que rappelées dans les Proposition d'Assurance [1/2] Valant Note d'Information, le souscripteur et l'assuré autorisent expressément l'Assureur, responsable du traitement des données, à enregistrer et traiter l'ensemble des données communiquées, ainsi que celles qui seront recueillies ultérieurement en vue du service à la clientèle, de l'acceptation de risques, de la gestion des contrats et des sinistres, du règlement des prestations ainsi que la prévention de toute fraude. L'Assureur peut cependant, conformément à ses obligations légales et réglementaires et/ou aux mandats donnés par le souscripteur, communiquer ces données à des tierces personnes. Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès et de rectification concernant leurs données. Elles peuvent adresser une demande écrite, datée et signée, accompagnée d'une copie recto verso de leur carte d'identité, à l'attention du responsable du traitement des données (dpo@axa.lu). La durée de conservation de ces données est limitée à la durée du contrat d'assurance et à la période pendant laquelle la conservation des données est requise pour permettre à l'Assureur de respecter les différents délais de prescription ainsi que toutes obligations légales applicables.

Enfin, le souscripteur déclare, garantit et certifie que les sommes qui sont ou seront versées par ses soins au titre de ce contrat ne constituent pas le produit direct ou indirect de crimes ou de délits au sens des lois et règlements luxembourgeois relatifs à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement des activités terroristes.

Le souscripteur déclare être pleinement informé qu'AXA Wealth Europe en sa qualité d'organisme financier, est soumise aux obligations légales en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement des activités terroristes et notamment à

une déclaration de soupçon auprès de la Cellule de Renseignements Financiers luxembourgeoise (CRF).

Le souscripteur déclare, garantit et certifie que tous les montants investis dans le contrat ont été ou seront correctement déclarés aux autorités fiscales compétentes du ressort de sa résidence habituelle et/ou de tout autre ressort si nécessaire ou approprié, conformément aux lois et règlements applicables, aux fins d'imposition et qu'aucun de ces fonds ne provient, directement ou indirectement de l'évasion fiscale.

Paraphe de chacune des pages des conditions particulières du contrat 1104131 et signature de la personne habilitée à représenter la société CAROLINE PARENT ET ASSOCIES précédée de la mention « lu et approuvé ».

Fait à, le/...../.....

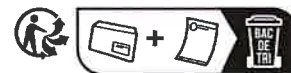
.....
Madame CAROLINE PARENT
Représentant légal de la société CAROLINE PARENT ET ASSOCIES

Pour tout renseignement complémentaire, nous restons à votre écoute.

Nous vous prions de recevoir, Madame, nos salutations distinguées.

François LANG
Responsable Service Clients

Amélie LEQUIEN
Directrice Opérations et Offre



NOUS CONTACTER

AXA Wealth Europe

1, Place de l'Etoile
L-1479 Luxembourg
✉ lifinity@axa.lu



Votre intermédiaire

NAULEAU LOIC

29 RUE AMIRAL COURBET
21000 DIJON
☎ 0380542001

✉ agencea2p.loic.nauleau@axa.fr

CAROLINE PARENT ET ASSOCIES
REPRESENTEE PAR CAROLINE PARENT
10 B RUE DES NAIGEONS
21200 BEAUNE
FRANCE

N° ORIAS: 07006791

VOS RÉFÉRENCES

Votre numéro de contrat

1104131

Votre numéro de client

337746

Votre contrat d'assurance

vendredi 11 juillet 2025

Lifinity Europe Capi (FR) contrat numéro 1104131

Madame,

Nous vous remercions de votre confiance et vous adressons ci-joints les documents relatifs à votre contrat Lifinity Europe Capi (FR) :

- les Conditions Particulières de votre contrat.

Que faire ensuite ?

Nous vous invitons à prendre connaissance de ces documents et à en vérifier l'exactitude avec votre conseiller. Il vous suffit ensuite d'utiliser l'enveloppe réponse ci-jointe afin de nous retourner dans un délai maximum de 30 jours, un exemplaire des présentes Conditions Particulières dûment complétées, datées et signées ; le second exemplaire est à votre attention.

Nous vous rappelons que conformément aux Conditions Générales, AXA Wealth Europe se réserve le droit de bloquer toute opération demandée sur le contrat si les Conditions particulières dûment signées ne nous ont pas été retournées.

Pour tout renseignement complémentaire, nous restons à votre écoute.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

François LANG
Responsable Service Clients

Amélie LEQUIEN
Directrice Opérations et Offre



NOUS CONTACTER

AXA Wealth Europe

1, Place de l'Etoile
L-1479 Luxembourg

✉ lifinity@axa.lu



Votre intermédiaire

NAULEAU LOIC

29 RUE AMIRAL COURBET
21000 DIJON

☎ 0380542001

✉ agencea2p.loic.nauleau@axa.fr

CAROLINE PARENT ET ASSOCIES
REPRESENTEE PAR CAROLINE PARENT
10 B RUE DES NAIGEONS
21200 BEAUNE
FRANCE

N° ORIAS: 07006791

VOS RÉFÉRENCES

Votre numéro de contrat

1104131

Votre numéro de client

337746

Vos Conditions Particulières

vendredi 11 juillet 2025

Lifinity Europe Capi (FR) contrat numéro 1104131

Madame,

Nous avons le plaisir de vous confirmer la prise d'effet de votre contrat Lifinity Europe Capi (FR) au 10/07/2025 pour une durée de 10 ans. Vous trouverez ci-dessous le détail de votre contrat.

Les acteurs de votre contrat

Souscripteur

Dénomination sociale :	Société CAROLINE PARENT ET ASSOCIES
Forme juridique :	Société par Actions Simplifiée
Numéro R.C.S. :	492 856 595
Siège social :	10 B RUE DES NAIGEONS 21200 BEAUNE, FRANCE

Votre versement initial et son allocation nette de frais

Montants en EUR	
Versement initial	
	500.000,00
Frais d'entrée	
	0,00
Montant investi	
	500.000,00



Fonds externes

Détail supports fonds externes	Code ISIN	Répartition en %
AXA IM Euro Liquidity SRI C pf	FR0000978371	100,00%
TOTAL		100 %

Structure des frais de votre contrat

Frais sur versements	Versement initial :	0,00%
Frais annuels de gestion, par support	Supports en Unités de Compte :	
	Fonds externes :	0,65%
	- AXA IM Euro Liquidity*	0,00%
	Fonds internes collectifs :	0,65%
	Fonds internes dédiés :	0,95%
Frais sur réorientation d'épargne	Fonds d'assurance spécialisés :	0,95%
	*aucun frais de gestion afférent à ce support ne sera prélevé durant 12 mois à compter du premier investissement sur le support	
	La première réorientation effectuée chaque année civile est gratuite; au-delà les frais par réorientation d'épargne seront de :	0,50%*
	*avec un minimum de 100€ et un maximum de 300€	

Informations pour les personnes morales

Conditions spéciales de souscription

Le versement de la prime initiale, les versements complémentaires et les réorientations d'épargne en entrée ne peuvent être investis que sur des supports en Unités de Compte (fonds externe, fonds interne dédié, fonds interne collectif et fonds d'assurance spécialisé).

Réorientation de l'épargne

Par dérogation aux dispositions de l'article 8.2 de la Proposition d'assurance [1/2] valant Note d'Information, le souscripteur peut demander une réorientation de son épargne entre les différents supports proposés dès la prise d'effet du contrat et à condition que l'assureur ait reçu les conditions particulières signées par le souscripteur.

Renonciation

La renonciation à ce contrat n'est pas possible pour le souscripteur personne morale.

Déclarations et signature

Les présentes Conditions Particulières ont été établies d'après les renseignements communiqués dans la Proposition d'assurance remplie et signée par le souscripteur.

Le souscripteur confirme l'exactitude des Conditions Particulières.

Le souscripteur déclare avoir pris connaissance de tous les documents constituant le contrat d'assurance 1104131, à savoir :

- la Proposition d'assurance [1/2] valant Note d'Information dont la référence est 'Lifinity Europe Capi (FR) – Proposition d'assurance – Lifinity Europe Capi (FR) 03.2023',
- la Proposition d'assurance [2/2] bulletin de souscription et les documents y afférents,
- les Conditions Particulières,
- les Mandats :
 - mandat spécifique relatif à la transmission d'informations au prélèvement et au paiement des taxes et impôts,
 - mandat de transmission d'informations.

Le souscripteur certifie que les déclarations et les données qui précèdent sont sincères, véritables et complètes, même si elles ne sont pas écrites de sa main. Il prend acte que toute omission ou inexactitude intentionnelle entraîne la nullité du contrat constitué par la Proposition d'assurance et les Conditions Particulières et ce, au seul profit de l'assureur. Conformément aux obligations légales et réglementaires telles que rappelées dans les Proposition d'Assurance [1/2] Valant Note d'Information, le souscripteur et l'assuré autorisent expressément l'Assureur, responsable du traitement des données, à enregistrer et traiter l'ensemble des données communiquées, ainsi que celles qui seront recueillies ultérieurement en vue du service à la clientèle, de l'acceptation de risques, de la gestion des contrats et des sinistres, du règlement des prestations ainsi que la prévention de toute fraude. L'Assureur peut cependant, conformément à ses obligations légales et réglementaires et/ou aux mandats donnés par le souscripteur, communiquer ces données à des tierces personnes. Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès et de rectification concernant leurs données. Elles peuvent adresser une demande écrite, datée et signée, accompagnée d'une copie recto verso de leur carte d'identité, à l'attention du responsable du traitement des données (dpo@axa.lu). La durée de conservation de ces données est limitée à la durée du contrat d'assurance et à la période pendant laquelle la conservation des données est requise pour permettre à l'Assureur de respecter les différents délais de prescription ainsi que toutes obligations légales applicables.

Enfin, le souscripteur déclare, garantit et certifie que les sommes qui sont ou seront versées par ses soins au titre de ce contrat ne constituent pas le produit direct ou indirect de crimes ou de délits au sens des lois et règlements luxembourgeois relatifs à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement des activités terroristes.

Le souscripteur déclare être pleinement informé qu'AXA Wealth Europe en sa qualité d'organisme financier, est soumise aux obligations légales en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement des activités terroristes et notamment à

une déclaration de soupçon auprès de la Cellule de Renseignements Financiers luxembourgeoise (CRF).

Le souscripteur déclare, garantit et certifie que tous les montants investis dans le contrat ont été ou seront correctement déclarés aux autorités fiscales compétentes du ressort de sa résidence habituelle et/ou de tout autre ressort si nécessaire ou approprié, conformément aux lois et règlements applicables, aux fins d'imposition et qu'aucun de ces fonds ne provient, directement ou indirectement de l'évasion fiscale.

Paraphe de chacune des pages des conditions particulières du contrat 1104131 et signature de la personne habilitée à représenter la société CAROLINE PARENT ET ASSOCIES précédée de la mention « lu et approuvé ».

Fait à, le/...../.....

.....
Madame CAROLINE PARENT
Représentant légal de la société CAROLINE PARENT ET ASSOCIES

Pour tout renseignement complémentaire, nous restons à votre écoute.

Nous vous prions de recevoir, Madame, nos salutations distinguées.



François LANG
Responsable Service Clients



Amélie LEQUIEN
Directrice Opérations et Offre

